



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 9 AVRIL 2018
(Réunion Travail avec CDTIS – LFO EST)

PRESENTS :

**LIGUE : Messieurs BONIT – BOULET – CARRIE – LACAN – LANFUMEY – RICO – VALCROZE –
District de l'AUDE : Messieurs DRIF – MIRAMOND – PETROSINO – PITIE
District du GARD LOZERE : Messieurs CARIAT – LUGUEL – ROMAGNOLE – TREBILLON.
DDFL : Messieurs FERRERES – ROUJON
District de l'HERAULT : Messieurs BOUZEAU – TOTA
District des PO : Messieurs BLANCHET - RICHARD**

ABSENTS EXCUSES :

**Ligue : Monsieur GAZE
District GARD LOZERE : Monsieur LUGUEL
DDFL : Monsieur PREUX
District des PO : Messieurs ROUXEL – SIMON
Messieurs GENIEYS – BEAUSOLEIL – SEVALLE.**



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



Le Président Délégué salue et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Il souhaite un prompt rétablissement à Bernard GAZE (FOOT 2000 – Gymnase) suite à un accident.

→ Il explique ensuite le circuit des PV :

Réunion avec la CDTIS (chaque 2 mois environ)
Activité de la CRTIS (1 par mois)
Proposition de classement de la CFTIS (1 par mois)

Ces PV sont transférés séparément à CASTELMAUROU qui les ajoute aux siens
A partir de ce jour, ces 3 PV (le cas échéant) ne doivent en faire QU'UN.

→ Lors de la précédente réunion la circulaire n°26 (interprétation des résultats d'éclairage) a été évoquée.
Cependant un complément d'information doit être apporté :

Ex : EM : 145 lux – FU : 0.71 – Mini maxi : 0.50 (ES)

Le FU et Mini maxi étant conformes, il y a possibilité d'appliquer les 15%. A l'EM pour le porter à un nombre de LUX supérieur ou égal à 150 (classement initial) cependant le calcul doit se faire à partir de l'éclairage moyen (145 LUX) et non sur le résultat 145 + 15%. Par ailleurs, si les FU et Mini maxi ne sont pas conformes le 15% n'est pas applicable.

→ Suite à de nouvelles visites concernant les terrains d'entraînement pour la Coupe du monde Féminines en 2019, le Président Délégué CRTIS présents lors de ces visites, apporte à la CDTIS de l'HERAULT des renseignements concernant 2 stades :

LAVERUNE : La pelouse synthétique (râpé de noix de coco + liège) est bien en mauvais état, le représentant de la Mairie a pris acte.

VILLENEUVE LES MAGUELONE : Le stade JOSEPH BLAN est réservé uniquement à la pratique du football (représentant de la Mairie)

→ Situation des dossiers (lettres de classement en instance de départ) :

District de l'AUDE

TREBES : Stade de l'AIGUILLE – Classement Eclairage Niveau « E ENTRAINEMENT »
LEUCATE : Stade MUNICIPAL 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »

District de l'HERAULT

AUTIGNAC : Stade RENE CHAR 1 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
FABREGUES : Stade ROBERT CARLES – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
FABREGUES : Stade JACQUES CLARAMUNT – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
GANGES : Stade du RIEUTORD – Classement Eclairage Niveau « E ENTRAINEMENT »
MAUGUIO : Stade de la CAPOULIERE 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MEZE : Stade SESQUIERS 1 – Classement Eclairage Niveau « E5 »
MEZE : Stade SESQUIERS 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MONTPELLIER : GRAMMONT 9 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MONTPELLIER : GRAMMONT 13 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
NEZIGNAN L EVEQUE : Stade RENE BOURQUARD – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
SERVIAN : Stade ANTOINE MOTOLIN – Classement « E FOOT A 11 »

District des PO

RIVESALTES : Stade MUNICIPAL - Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
LE SOLER : Stade JO MASO 1 – Classement Eclairage Niveau « E 5 »

→ Dossiers en instances :

District de l'AUDE :

CARCASSONNE (DOMAIRON) – Eclairage

District GARD LOZERE :

ST CHRISTOL LES ALES (LE ROURET) – Classement

District HERAULT :

JACOU (MANDLER 1 et 2) – Eclairage
MONTFERRIEZ (BROUSSE) – Eclairage
VENDARGUES (DIDES 1) – Eclairage
PALAVAS (LOUIS BAUME) – Eclairage
ST JEAN DE VEDAS (VIDAL 2) – Eclairage
VILLEVEYRAC (JEAN VIE) – Eclairage
VILLENEUVE LES MAGUELONE (ANDRE FABRE) – Classement

District PO :

ST NAZAIRE (MARC TENYRES) – Eclairage « E ENTRAINEMENT »

→ Parole aux Districts :

District de l'AUDE :

VILLEGLY : Voir dossier FAFA

District GARD LOZERE :

LE VIGAN (STADE BRUN D'ARRE) – Mise en place des nouveaux bancs de touche
COMPS – Revoir imprimé (classement FOOT A8)
BOUILLARGUES – Dossier reçu ce jour

DDFL

3 Visites effectuées :

LANGOGNE (STADE DES CHOISSINETS) – Confirmation Classement Niveau « 5 »
FLORAC (STADE DE LA CROIZETTE) – Confirmation classement Niveau « 5 »
LE BLEYMAR – Voir dossier FAFA et constituer le dossier administratif (stade de la REMISE)

District HERAULT :

Visites effectuées terrains :

AGDE (RIVALTA 1) – Confirmation de classement niveau « 5 »

AGDE (SANGUIN 2) – Foot à 11

ST JEAN DE VEDAS (ETIENNE VIDAL 3)

LANSARGUES

MONTPELLIER (GRAMMONT 10)

ST ETIENNE DE BOURGAS

Contrôles éclairages effectués :

MARSILLARGUES – CLAPIERS – MONTPELLIER J VEGAS – CERS – FRAISSE S/AGOUT – LA GRANDE MOTTE

FLORENSAC : Projet de nouveaux vestiaires

District PO

PIA – Terrain nouveau – Dossier à traité

PERPIGNAN – VERNET SALANQUE – Eclairage dossier traité

LATOUBAS ELNE – Eclairage dossier traité

ELNE – Eclairage reporté

THUIR – Refus de contrôle éclairage par la Mairie

Fin de la réunion vers 17H00

Date de la prochaine réunion : 11 Juin à 14H30



Fin de la réunion : vers 17H00

Date de la prochaine réunion : Le 9 AVRIL 2018 à 14h30

Le Secrétaire,



Réunion du 12 AVRIL 2018

PRESIDENT Délégué : Monsieur BONIT

PRESENTS : Messieurs BOULET – CARRIE – GAZE – LACAN – LANFUMEY - RICO – VALCROZE.

EXCUSES : Messieurs BARA – ESPINASSE – MCHAAR.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE.



PV CRTIS N°8 du 23/03/2018

District de L'AUDE

NARBONNE : Parc des Sports de l'AMITIE 1 – Classement Niveau « E3 »

District du GARD LOZERE

ALES : Stade PIERRE PIBAROT – Classement éclairage Niveau « E4 »

BEAUCAIRE : Gymnase ANGELO PARISI – Classement éclairage Niveau « E FUTSAL 2 »

NIMES : Stade STANISLAS – Classement Niveau « FOOT A 11 Sy »

District de l'HERAULT

CASTRIES : Stade des PINS – Classement Niveau « 6sy »
FRONTIGNAN : Stade PAUL ESPRIT GRANIER – Classement Niveau « 5SY »
JACOU : Stade YVES MANDLER 1 – Classement Niveau « 5SY »
AGDE : Stade MILLET – Classement Niveau « 6 SY »



PV CRTIS du 12/03/2018

District de l'AUDE

TREBES : Stade de l'AIGUILLE – Classement Eclairage Niveau « E ENTRAINEMENT »
LEUCATE : Stade MUNICIPAL 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »

District de l'HERAULT

AUTIGNAC : Stade RENE CHAR 1 – Classement Eclairage Niveau « EFOOT A 11 »
FABREGUES : Stade ROBERT CARLES – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
FABREGUES : Stade JACQUES CLARAMUNT – Classement Eclairage niveau « E FOOT A 11 »
GANGES : Stade du RIEUTORD – Classement Eclairage Niveau « E ENTRAINEMENT »
MAUGUIO : Stade de la CAPOULIERE 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MEZE : Stade SESQUIERS 1 – Classement Eclairage Niveau « E5 »
MEZE : Stade SESQUIERS 2 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MONTPELLIER : GRAMMONT 9 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
MONTPELLIER : GRAMMONT 13 – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
NEZIGNAN L EVEQUE : Stade RENE BOURQUARD – Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
SERVIAN : Stade ANTOINE MOTOLIN – Classement « E FOOT A 11 »

District des PO

RIVESALTES : Stade MUNICIPAL - Classement Eclairage Niveau « E FOOT A 11 »
LE SOLER : Stade JO MASO 1 – Classement Eclairage Niveau « E 5 »



CONTROLE DES TERRAINS

6 MARS 2018

LAVERUNE - LATTES - VILLENEUVE LES MAGUELONES (Terrains gazonnés) : Visite en vue de la Coupe du Monde Féminines en 2019 (terrain d'entraînement)



CONTROLE ECLAIRAGES

8 MARS 2018

ALES : Stade PIERRE PIBAROT

19 MARS 2018

BEAUCAIRE : Stade SCHNEIDER

20 MARS 2018

MONTPELLIER : Stade GRAMMONT 7



IMPORTANT

La CRTIS déclare NON CONFORME les éclairages ci-dessous :

NIMES : Stade des COSTIERES ANNEXES

PONT ST ESPRIT : Stade du CLOS BON AURE (depuis 2005)

LA GRANDE MOTTE : Stade MUNICIPAL B

POUSSAN : Stade ALBERT BOUTOU

SETE : Stade MAILLOL

SAINT ANDRE DE SANGONIS : Stade MUNICIPAL

LEZIGNAN : Stade GAUJAC

ROUSSON : Stade LAURENT BLANC 1

CONQUES SUR ORBIEL : Stade MUNICIPAL

BAGNOLS SUR CEZE : Stade LEO LAGRANGE

Le Secrétaire,